Politique d'innovation

19 Septembre 2019

Les points clés :

- 700 millions d'euros ont été investis pour la recherche et l'innovation en 2018
- 6000 salariés dédiés à la recherche et à l'innovation au sein de la division Technology and Global Innovation, dont 640 chercheurs.
- Près de 7000 brevets en portefeuille à fin 2018 et 200 brevets déposés chaque année.
- Le Groupe est engagé dans 7 pôles de compétitivité et contribue à plus de 50 projets coopératifs de Recherche français et européens
- Plus de 1000 start-up accompagnées par Orange
- Neuf domaines de recherche : Vie personnelle numérique, Entreprise numérique, Données et connaissance, Internet des Objets, Connectivité ambiante, Confiance et sécurité, Pays émergents numérique, Infrastructure logicielle, Société numérique
- 7 thèmes d'innovation : La connectivité (5G, On Demand Networks), L'Internet des Objets, L'Intelligence Artificielle, Les servcies de communication mobile, Les services financiers mobiles, L'eSIM et L'identité numérique

L'analyse de la CFE-CGC :

Les documents communiqués pour cette séance du 19 Septembre 2019 s'apparentent à une communication marketing plus qu'à un réel éclairage de la politique d'innovation du groupe.

En synthèse, sur la foi du document qui nous est soumis, l'innovation apparaît plutôt comme un vœu pieu et un positionnement d'image de marque plutôt que comme une réalité objective.

Lorsqu'elle est mise en œuvre, elle ne l'est qu'en appui du core business, rarement voire jamais en rupture.

Il ne semble y avoir que très peu voire aucune recherche fondamentale dans le groupe, ce qui nous prive de toute sérendipité et réelle innovation, comme avait pu l'être en son temps le GSM ou encore le Minitel.

L'innovation semble se résumer aux acquisitions externes que le groupe a toutes les peines du monde à intégrer….

Beaucoup de discours et peu de concret en somme.

Vos correspondants
Philippe PETIT– 06 88 24 92 32
Hubert BONY– 06 80 36 66 02
Christophe RABIER – 06 72 95 72 57